

JDA

**RN 27,**  
le désenclavement  
est en route



## PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 25 JUIN 2018

#### DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Régularisation des écritures du marché de travaux d'aménagement de sécurité de la RD1, prévues au budget de l'exercice 2018, à la section d'investissement, d'un total général de 3 184€.

#### ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

Demandes de subvention auprès du Département de la Seine-Maritime et de l'État, pour les travaux de mise en sécurité et de restauration de la tranche conditionnelle N°2, collatéral sud, s'élevant à l'issue de la consultation des entreprises à 466 512, 30€HT et à 22 504€HT pour les honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et de coordination sécurité-santé.

## Commémoration du centenaire de l'Armistice de la Guerre 14-18

**10h15** Rassemblement à l'Espace Georges Thurin

**10h30** Messe à l'église Notre Dame de l'Assomption  
Dépôt de gerbes à la Chapelle des Morts  
et proclamation des noms des victimes par les enfants

**12h00** Dépôt de gerbes au monument du souvenir et de la paix  
avec la participation des élèves du CM2 de l'école d'Arques-la-Bataille  
Les enfants chanteront *La Marseillaise* et *Le soldat*, de Florent Pagny  
puis un envol de pigeons et un lâcher de ballons

Vin d'honneur en mairie

Projection du travail des collégiens du collège Delvincourt

La semaine précédente, vente de **Bleuets de France** autocollants  
par les élèves du collège Delvincourt et les élèves du CM2 d'Arques-la-Bataille



### PAGE 4 - Ouvrir son regard, accepter la différence



### PAGE 7 - Sur le banc de l'école



### PAGE 10 - Arqu'en sport, fête des associations



### PAGE 12 - RN 27 le désenclavement est en route



### PAGE 14 - Notre service santé en arythmie !



### PAGE 19 - Jean Decaux raconte...



### PAGE 20 - Sports



**JDA** octobre 2018. Journal de la municipalité d'Arques-la-Bataille.  
Directeur de la publication : Jean-Claude Ester. Rédacteur : Pascal Diologent.  
- Imprimerie IC4.

## Pour la défense de l'identité communale,

Ledistributeurdebilletsde la Caisse d'Epargne maintenu et modernisé : c'est le résultat de la mobilisation des usagers et des élus pour défendre le service au public. Habitants, commerçants y trouvent leur compte.

Alors que nos dirigeants nationaux détricotent les services publics de santé, de transports, d'éducation, il convient de rester mobilisés et de défendre ce qui structure nos communes : poste, écoles, associations...

Dans cet esprit, notre mobilisation au cours de ces dernières années pour l'achèvement de l'Avenue verte et de la RN 27 à porter ses fruits.

En améliorant la liaison avec la métropole rouennaise et la ville de Dieppe, Arques va bénéficier d'un regain de dynamisme.

D'autres sujets structurant nous préoccupent : c'est par exemple l'attention que nous portons aux professionnels de santé. D'abord en les accueillant dans nos locaux et, au-delà, en étant à leur écoute.

Nous réaffirmons notre totale disponibilité à les accompagner, s'ils le souhaitent, dans la réalisation des projets qu'il leur appartient de construire.

Dans le même temps, la richesse éducative, culturelle, associative dont notre JDA se fait l'écho va se développant.

Le succès des grandes manifestations de cet été : festival Bach, journées du patrimoine, fête du sport et des associations montrent bien que notre commune vit et vibre.

Dans une période où il n'est question que de grandes métropoles, de grands pays, de grandes collectivités, il me paraît déterminant que notre commune fasse la démonstration qu'elle a une âme et affirme sa volonté de garder son identité.

Bonne lecture à vous.

Votre maire, Guy SÉNÉCAL,

## Ouvrir son regard, accepter la différence et en faire une richesse

Avec la signature d'une convention en août, huit jeunes écoliers de l'IME du Château blanc peuvent suivre leur scolarité au groupe élémentaire. Un grand pas en avant dans l'inclusion et dans l'apprentissage de la différence.

« Les unités d'enseignement externalisées existent depuis plusieurs années et les IME tendent vers ces dispositifs. Nous sommes de plus en plus dans l'inclusion » témoigne Samuel Jaspard, directeur adjoint de l'Institut médico-éducatif du Château Blanc. « Avec les écoles d'Arques nous travaillons depuis longtemps sur des projets ponctuels, avec cette convention c'est une nouvelle étape ».

### « On est toujours surpris de la capacité des enfants »

Signée le 27 août entre des représentants de l'Éducation nationale, les élus arquais et les responsables de l'Association de parents et amis de personnes en situation de handicap mental (APEI), la convention officialise l'ouverture d'une nouvelle classe. Huit jeunes élèves âgés de 6 à 12 ans pourront ainsi suivre leur scolarité au sein de l'école.



Signature de la convention entre l'Éducation nationale, la Mairie et l'IME Château-Blanc.

« Dans un premier temps les élèves partageront le temps des récréations et des projets pédagogiques ponctuels. L'objectif est de

familiariser les enfants ensemble pour qu'il n'y ait pas de stigmatisation. Ensuite, des jeunes qui auront le même niveau dans une matière

## S'ouvrir le plus possible

Une centaine d'enfants répartis en sept groupes éducatifs de 6 à 14 ans et en six groupes de 14 à 20 ans fréquentent les lieux.



Émilie Fourrier, Élodie Rouvière, Mélanie Buron, Samuel Jaspard.

Encadrés par 74 salariés, l'IME est le premier employeur de la commune. Un institut tourné vers l'avenir et qui s'ouvre de plus en plus vers l'extérieur. Avec l'ouverture d'une

Unité d'enseignement externalisée au groupe élémentaire, c'est une nouvelle étape qui est franchie, mais l'IME échange et partage depuis longtemps avec d'autres partenaires. L'EGT, bien sûr, mais aussi l'école maternelle du Marronnier où les élèves en section horticole viennent aider et conseiller les plus petits. Une alchimie qui fonctionne bien et qui valorise le travail des jeunes du Château blanc.

Une correspondance avec des écoliers dieppois a aussi été mise en place et régulièrement des élèves viennent découvrir l'atelier de boulangerie de l'IME. « On vise le phénomène de l'inclusif et c'est en phase avec nos ateliers transversaux liés à l'autonomie et à l'insertion professionnelle ». Le Château blanc est également un acteur incontournable de la vie de la commune, avec son Marché de Noël, ses journées portes ouvertes et festives et sa participation aux Journées du patrimoine.

pourront suivre les cours dans une classe sans ralentir les autres élèves. On est toujours surpris de la capacité des enfants, on a bon espoir pour que ça fonctionne bien ».

### « C'est une classe à part entière, avec sa spécificité »

Encadrés par une enseignante et une éducatrice spécialisée, les enfants de l'IME se rendront tous les matins au groupe élémentaire pour suivre leur scolarité. L'après-midi reste consacrée aux activités au sein du Château Blanc. « Nous aussi, les enseignants nous allons nous enrichir en bénéficiant de l'expérience de nos collègues pour aborder nos élèves en difficulté » souligne Palmira Fras, directrice de l'école élémentaire. « C'est une classe à part entière, avec sa spécificité, il faut faire tomber les barrières sur la peur du handicap, de l'autre. Nous voulons créer une émulation, être dans le partage et l'échange. Il faut ouvrir son regard, accepter la différence et en faire une richesse ».



## Une boîte à livres pour tous

Les boîtes à livres fleurissent dans de nombreuses villes et fonctionnent bien. Le principe est des plus simples : « on prend ce qui nous intéresse, on redépose d'autres livres que l'on a aimé ou pas. Le but est de faire circuler les ouvrages plutôt que de les laisser dormir sur des étagères ». Un échange basé uniquement sur le volontariat, sans contrainte. L'IME a franchi le pas et devant ses grilles a mis en place sa boîte à livre, « on l'a mise volontairement à l'extérieur pour qu'elle soit accessible à tout le monde. C'est une grande satisfaction de voir que ça fonctionne bien et que ce soit respecté. Les livres circulent, s'échangent et sont rangés » confie Samuel Jaspard.



## Le solfège à son école

En prenant le poste de directeur musical à la Musique d'Arques en septembre dernier, Stéphane Buisson avait annoncé qu'il n'était pas question pour lui de prendre le poste pour faire de la figuration, « il faut des ambitions, des projets pour dynamiser tout le monde et donner un but. Nous devons garder notre répertoire de batterie-fanfare mais il faut aussi se moderniser en s'adaptant pour l'harmonie avec un peu de variétés ». Et les projets ne manquent pas pour faire entendre les musiciens arquais.

Outre les traditionnels rendez-vous à toutes les manifestations patriotiques, la Musique d'Arques offre deux concerts chaque année à l'Espace Georges Thurin, au Printemps et à la Sainte-Cécile. « J'aimerais pouvoir ajouter un 3<sup>ème</sup> concert, mais cette fois en extérieur et durant la période estivale ». Toujours côté projet, « nous réfléchissons à l'organisation d'une date et d'un répertoire spécialement pour les personnes âgées ». Et dans deux ans, la Musique d'Arques fêtera son centenaire « je voudrais marquer les esprits avec un grand concert donné au gymnase. Faire venir une formation de renommée, pourquoi pas la Garde Républicaine » s'amuse Stéphane. Passionné, il l'est, jusqu'au bout de la baguette ! Assisté de Céline Obin il assure les cours adultes chaque mardi et le solfège tous les samedis matin. Sans compter les répétitions avec d'autres batteries-fanfars de la région, une expérience et des contacts qu'il met au profit de la formation d'Arques et d'Ancourt.

### « Mise en sommeil ces dernières années, l'école de solfège a retrouvé un second souffle »

Après une première année bien remplie, Stéphane Buisson ne cache pas son plaisir de participer au développement de la batterie-fanfare arquaise et plus particulièrement, d'avoir remis au goût du jour l'école de solfège. « Nous prenons les enfants dès l'âge de six ans pour l'étude du solfège mais aussi des instruments. Nous consacrons une heure pleine avec chaque élève pour qu'ils puissent progresser. L'ambiance reste ludique, le but c'est qu'ils se sentent bien et qu'ils veuillent rester à la Musique d'Arques ». Victime du succès, Stéphane Buisson songe déjà à étendre les cours au samedi après-midi, « nous avons beaucoup de demande pour cette rentrée et la semaine ce n'est pas possible ». Seul bémol pour le directeur musical, « nous avons réalisé beaucoup de travail et rien n'aurait été possible sans le soutien de Claude et de Céline Obin, mais si nous voulons continuer d'évoluer, le problème des locaux va se poser. Ils ne sont plus adaptés ». Prochain rendez-vous de la Musique d'Arques, avec la participation de l'Élan Ancourtais : concert de la Sainte Cécile le 24 novembre à 20h30, à l'EGT.

ÉCOLE DE SOLFÈGE : le samedi de 9h à 12h  
COURS ADULTES : le mardi de 19h à 20h30 (une semaine sur deux : batterie-fanfare et Harmonie).  
Contact 07 89 43 73 06 ou 02 35 82 74 55



### On baisse le son

Après les premiers tests réalisés l'année dernière, quatre classes ont été équipées cet été de panneaux acoustiques. Les décibels sont en chute libre et le confort sonore s'est nettement amélioré pour les enseignants et les élèves. Les travaux dans les deux dernières classes se feront pendant les prochaines vacances.

### Sur les bancs d'école

Apprendre à vivre ensemble, tous ensemble. Travailler sur l'empathie, cette année encore les projets d'écoles seront concentrés autour de ces valeurs et de l'éducation morale et civique. Pour les grands, l'accent est mis sur le Devoir de mémoire.

Répartis dans huit classes, les 130 élèves du groupe scolaire ont effectué leur rentrée le 3 septembre. Cette année, l'école a bénéficié du nouveau dispositif « CP dédoublé » et deux classes ont vu leur effectif se réduire à dix élèves. Un allègement bienvenu avant d'appréhender les fondamentaux. L'IME a également fait sa rentrée à l'école élémentaire avec une Unité d'enseignement externalisé (UEE), un premier pas dans l'inclusion.

### « Vivre ensemble, ça s'apprend »

En terme de projet d'école, les enseignants poursuivent le travail entrepris l'année dernière sur le vivre ensemble. « Le but est de faire de nos élèves des citoyens responsables » confie Palmira Frasn, directrice du groupe scolaire, « nous travaillons sur le respect de l'autre, de la différence et sur « le savoir s'exprimer », même

lors des situations de conflit ». Les liens avec le collège Delvincourt vont permettre aux élèves de CM1-CM2 de se pencher sur le Devoir de mémoire des deux guerres mondiales. C'est un projet faste en cette année de centenaire de l'armistice de 1918.

D'autres ouvertures sont au programme, culturelles notamment, avec Uckfield en Angleterre, qui est lié à Arques, mais aussi en continuant une correspondance avec des écoliers africains. Le Théâtre Baroque à l'école a conquis parents et enseignants, cette année les enfants de CM1 pourront également découvrir l'art des planches avec l'Académie Bach.



En cette année de centenaire de l'armistice de 1918, et en lien avec le collège Delvincourt, les élèves de CM1-CM2 se pencheront sur le Devoir de mémoire.



### Recrutement

L'école élémentaire recrute trois Services civiques âgés de 18 à 25 ans pour l'année scolaire 2018-2019. Un poste est affecté aux activités pédagogiques et citoyennes, les deux autres, dédiés à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

### Description de la mission

Participer à l'accueil du matin, faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires, préparer les rencontres avec les parents, accompagner les sorties scolaires liées aux projets mis en place, coopérer avec les AESH et les enseignants pour développer des activités nouvelles permettant aux élèves en situation de handicap de participer à des activités collectives, aider au montage et à l'animation d'ateliers de sensibilisation au handicap.

Les candidatures sont à remettre très rapidement ; pour tous renseignements contacter l'école élémentaire : Tél. 02 35 85 51 07



### Les Dicos de l'APE

C'est désormais devenu une habitude, à chaque rentrée de septembre l'Association des parents d'élèves (Ape) de l'école élémentaire, offre aux écoliers de CE1 un dictionnaire « Robert Junior ». Cette année, 22 deux exemplaires ont été distribués aux enfants pour que tous puissent avoir les mêmes références et les mêmes définitions quand des recherches sont à faire.

L'Ape ne s'arrête pas là et va offrir à Noël un livre pour les enfants et organiser une kermesse de fin d'année à leur intention. Pour financer ces opérations, l'association a programmé une Foire aux jouets le 4 novembre, une « opération chocolat » en fin d'année, une brocante en avril et la vente de tickets de tombola.

### Au Marronnier aussi on plante des graines



Apprendre la vie en collectivité, être solidaire et respecter son environnement ça s'apprend dès le plus jeune âge. Et au Marronnier, jardiner c'est du sérieux ! La preuve sur semis, l'école a été sélectionnée au dispositif « Jardinons à l'école » grâce à son travail réalisé. Légumes, fleurs, plantes ont pris place près de la cour de récréation. Un travail collectif avec les enfants, mais aussi avec l'EGT et les agents communaux qui ont prêté main forte.

« Pour les enfants c'est très valorisant de réussir à faire pousser des plantes et des fleurs, ils

apprennent à faire attention à la nature, à ce qui les entoure » soutient Nadège Brument, directrice de l'école. Mais pour apprendre le rythme des saisons et devenir une main verte, les jardiniers en culotte courte se sont fait aider par les jeunes de la section horticole de l'IME. « Ça été un enrichissement mutuel et beaucoup d'échanges » confirme Nadège Brument. L'esprit de « Jardinons à l'école » n'est pas un concours, quoique... Après cette sélection départementale, pourquoi pas une reconnaissance au niveau national pour le Marronnier.

## Une convention pour le distributeur de la Caisse d'Épargne

C'est au début du printemps que l'agence bancaire avait annoncé le retrait de son distributeur, « par un simple coup de fil et dans un délai d'une semaine ! » Outre la méthode, le fait d'enlever le seul distributeur automatique de la commune n'est pas sans conséquences pour les arquais, comme pour le commerce de proximité.



Aussitôt, une mobilisation se déclenche avec les usagers, les commerçants, soutenue par les élus des communes voisines et du député Sébastien Jumel. En quelques jours, une pétition a recolté 446 signatures. L'enlèvement du DAB est suspendu temporairement et après plusieurs mois de négociations, banque et municipalité ont trouvé un accord pour que ce service soit maintenu.

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, c'est la mairie qui devient locataire du pas-porte et qui assure les frais de loyers (11 000 € par an). Par convention, la Caisse d'Épargne a l'usufruit de la façade et devra couvrir le coût de la mise en place d'un nouveau distributeur.

**La commune prendra l'éventuel déficit de l'automate, et là, chacun d'entre nous a son rôle à jouer en privilégiant cet appareil plutôt que d'aller dans une autre ville.**

Actuellement 3 800 opérations mensuelles sont faites et pour aller à l'équilibre des frais de fonctionnement, 5 000 opérations seront nécessaires. Tous les ans, un renouvellement tacite de la convention est prévue, « mais si les coûts s'envolent, nous pourrions arrêter cet accord » prévient le maire, « c'était une volonté forte de la mairie de maintenir ce distributeur pour le service de tous, commerçants et particuliers ».

Le couperet n'est pas tombé et l'annonce est bien accueillie dans les commerces, « c'est merveilleux s'est exclamée Corinne Canfeure de la poissonnerie et alimentation « Entre Terre et mer ». Le distributeur est installé sur un lieu de passage, il est indispensable ! Nous aurions tous été très pénalisés, ainsi que les ambulants du marché qui n'ont pas de terminaux de cartes bancaires. Et il ne faut pas oublier les personnes âgées et ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour tirer de l'argent à Dieppe ou Saint-Nicolas. La commune s'est bien battue ! »

## L'itinéraire improbable de Daniel Verger

Ancien directeur de l'IME du Château-Blanc, conseiller municipal à Dieppe à la commission santé et handicap, Daniel Verger a souhaité coucher sur le papier son parcours de vie. « Un itinéraire improbable » qui le mènera de la ferme au Château. « Ce n'est pas une biographie à proprement parler, plutôt un livre de mémoires. Au départ j'ai commencé à écrire pour que ma famille et mes enfants me connaissent mieux et j'ai senti que mon parcours chaotique pouvait intéresser. C'était aussi l'envie de livrer ma perception de l'APEI de l'époque (1995), une période où j'avais mis en balance mon poste de directeur ». Né en 1947 d'un père fermier qui ne savait à peine lire, Daniel Verger a connu la dureté du monde rural. A onze ans il exprime le désir de devenir prêtre et rentre au petit séminaire. Pendant la durée de son internat, il ne retourne au foyer familial qu'une fois tous les six semaines, une épreuve difficile pour un enfant de cet âge. Sortant du lycée en 1<sup>ère</sup> il ne peut se présenter au bac, mais qu'à cela ne tienne ! À force de travail et de ténacité, il décroche le diplôme universitaire 3<sup>ème</sup> cycle à 50 ans, tout en menant de front sa carrière professionnelle comme directeur de l'IME et son engagement syndical. Son implication pour la protection et l'insertion des personnes handicapées sera récompensée par la remise des Palmes académiques.



Trois années auront été nécessaires pour écrire *Itinéraire improbable*, récit et impression de vies parallèles aussi enrichissantes les unes que les autres, « Dans un monde fermé, il puise au fond de lui des éléments qui contribueront à forger sa personnalité humaniste » souligne Guy Sénécal dans la préface de l'ouvrage, « avec sa manière de conter, tout en retenue, tout en pudeur, Daniel Verger nous donne à partager un récit à la charge émotionnelle intense ».

**ITINÉRAIRE IMPROBABLE**  
sortie en septembre 2018.  
Une séance de dédicace est organisée à la mairie le 8 novembre. à 18h  
Contact :  
06 32 03 89 28

## Du Métal aux bouts des baguettes

Ancien élève d'Hakim Molina, Nicolas Bastien n'a pas suivi les mêmes portées que les rythmes jazz de son professeur. A 22 ans, après avoir fait ses premières scènes avec une formation rock-punk, le batteur joue aujourd'hui dans deux groupes de Métal Hard Core, « ALL IS DUST » et « WOLF-PACK ». Attention aux décibels, derrière son visage angélique Nicolas envoie du lourd sur ses cymbales.

« J'ai démarré vers 7 ans, à l'école de musique de Luneray » se souvient Nicolas, « devant les instruments mon premier geste a été d'aller vers une batterie. Mais on m'a dit que j'étais trop petit physiquement ! ». La ténacité, mais aussi la rencontre avec Hakim Molina a boosté son apprentissage, « on s'entendait bien humainement. Il a une bonne pédagogie de travail et il est très polyvalent, il ne s'enferme pas dans un style ».

L'alchimie fonctionne jusqu'à la fin du lycée où Nicolas intègre le groupe punk PHASETER-



PORTRAIT D'ARQUAIS

**« J'essaye d'avoir un jeu typé, loin du conventionnel mais sans être caricatural »**

MINALE, avec une victoire au Tremplin des Musiques actuelles du Conservatoire de Dieppe. « C'était mes premières scènes et ça été très formateur ! J'ai pris plus confiance en moi ». Du rock-punk, Nicolas revient à ses tempos de prédilection avec le Métal et plus particulièrement le Hard Core. Avec WOLFPACK il monte sur la scène mythique du Gibus, joue dans un festival en Allemagne et prépare une tournée en France et au Danemark pour cette année. Sa patte secrète ? « J'essaye d'avoir un jeu typé, loin du conventionnel mais sans être caricatural ». Deux albums de Wolfpack sont disponibles à la vente. En parallèle aux répétitions et aux concerts, Nicolas a suivi des études de médecine et se dirige désormais vers la biologie. Des bras, du rythme et une tête.

## CONCERT

Samedi 27 octobre à 20 h, au foyer de l'école élémentaire.  
tarif plein : 8€,  
tarif réduit : 5€.  
dsn.asso.fr

## Gabriel Saglio et les Vieilles Pies

Organisé par Dieppe Scène Nationale, ce rendez-vous musical est à ne pas manquer ! En tournée dans la région, Gabriel Saglio, chanteur à la voix cassée et son groupe « les Vieilles Pies », marquent une pause à Arques. Un concert qui vous bercera entre chanson traditionnelle et rythmes maliens. « On a beaucoup voyagé et même jusqu'à l'île de la Réunion, beaucoup tangué sur le bateau de Gabriel Saglio et ses Vieilles Pies, envoûtés par les langueurs de son accordéon, la sensualité des saxos et l'ivresse de ses rythmes chaloupés », la chronique du *Midi Libre* résume l'atmosphère de ce concert et rend un bel hommage à cet interprète et à ses musiciens, une invitation à la tolérance.

À NE PAS MANQUER !





## Arqu'en sport, avec les associations arquaises

Coordonnée par l'EGT et la municipalité, cette première Fête du sport avait tout pour réussir ! Les différentes sections de l'ESA étaient bien sûr très présentes mais aussi une douzaine d'associations arquaises, culturelles, de défense du patrimoine ou éducatives. Un programme dense de démonstrations et de jeux avait été concocté à l'intérieur comme à l'extérieur du gymnase, ainsi que des balades guidées avec « Sauvegardons le château ». Mais les pluies diluviennes de ce dimanche 23 septembre ont gâché la fête. Le public, préférant rester au sec, est peu venu pour cette journée basée avant tout sur l'échange et la découverte.



Ouverture et clôture de la journée avec la Musique d'Arques



Repli général pour les JSP. Les démonstrations d'adresse à la lance à incendie ont été remplacées par le maniement des échelles... Au sec !



« Lire et faire lire », des bénévoles au service de l'imaginaire de nos enfants.



**Affiche de la manifestation créée par les enfants de l'IME.** « C'est un travail de dessins et de recherches de plusieurs mois » souligne Mélanie Buron, animatrice de l'atelier, « seuls nous ne sommes qu'individus mais ensemble nous formons un tout, une cohérence ».

### TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE

Lors de l'inauguration de cette manifestation, Maryline Fournier a tenu à mettre à l'honneur les bénévoles, sans qui les clubs ne seraient rien. La 1<sup>ère</sup> adjointe a aussi insisté sur « l'importance de changer notre regard sur le monde du handicap... le sport rassemble ! » Et il est vrai que le regard évolue, les clubs se forment, proposent des activités adaptées, « ça se développe évidemment plus vite sur les grandes villes et les métropoles comme Rouen ou Le Havre, mais ça commence à prendre sur les petites communes » témoigne Patrick Bizet, représentant la commission départementale « Sport et handicap » de Seine-Maritime. Sa présence à Arqu'sport n'est pas anodine, « je peux apporter des conseils et des informations pour que les clubs obtiennent des subventions pour acheter du matériel ou des fauteuils adaptés au sport. Tout comme l'ESA tennis de table, il y a 186 clubs dans le département labélisés Sport et handicap et 14, Sport et autisme. »

## 35<sup>e</sup> Journées européennes du patrimoine

On ne pouvait choisir meilleur cadre pour une fête médiévale ! Située en contrebas du château, là où ont guerroyé les troupes d'Henri IV face aux Ligueurs. Le temps d'un week-end, heaumes et cottes de mailles étaient de nouveau de sortie, mais cette fois, pas pour guerroyer mais pour les loisirs.



Le succès des Journées européennes ne cesse de prendre de l'ampleur, pour cette 35<sup>e</sup> édition Arques a battu tous les records. Il est vrai que côté patrimoine, qu'il soit environnemental ou architectural, notre commune est bien logée ! Un coup de chapeau à toutes les associations qui ont su se mobiliser et proposer un programme tout aussi varié que passionnant. Parmi les temps forts de cette manifestation, le public s'est replongé avec nostalgie dans une classe au charme d'antan mise en place par l'association du « Musée du Talou ». Encrier, vieille blouse, anciennes cartes murales, poêle, tout y était, même l'odeur de la craie ! Les anciennes photos scolaires affichées ont été prises d'assaut par les arquais, sans aucun doute, le plaisir de se retrouver sur les bancs de l'école !

Autre saut dans le temps, mais cette fois en prenant la direction du promontoire, aux grilles du château. La conférence du samedi a été bien suivie, et tout le week-end les bénévoles de « Sauvegardons le château » ont multiplié les visites à l'extérieur du site pour environ 500 personnes ! Au pied de l'édifice, « Les loups du Nord » avaient reconstitué un petit camp médiéval avec atelier de calligraphie, confection de cottes de mailles et combats à l'épée. 937 visiteurs comptabilisés le dimanche ! L'association « Bunker Archéo de Dieppe » a frappé fort en proposant la découverte du bunker situé derrière le Château blanc. Trois jeunes bénévoles du collectif de Dieppe « Devoir de mémoire » sont venus prêter main forte pour accueillir le public. C'est aussi l'occasion de découvrir les trésors esthétiques d'inspiration palladienne de cette demeure du XX<sup>e</sup> siècle qui abrite l'APEI.





## RN27, le désenclavement est en route

1994, les premières études. 2005, déclaration de voies d'utilité publique.  
2015, réalisation du viaduc. 2018, reprise des travaux pour finaliser le tronçon reliant Manéhouville au rond-point de Gruchet. L'éphéméride des travaux se conjugue à tous les temps.

La RN27, serpent de mer local ? À priori non, mais le calendrier d'achèvement des travaux s'est étiré au fil des incontournables problèmes météo, des fouilles archéologiques et des coupes budgétaires. Les premières études sur la nécessité et la réalisation d'un tronçon 2x2 voies reliant Manéhouville à l'entrée de Dieppe datent de 1994, mais depuis, beaucoup d'eau est passée sous le pont.

**« Terminé en 2015, le viaduc de la Scie n'a pas encore été emprunté par les automobilistes »**

L'ouvrage d'art de 506 mètres de long, de 35 mètres de haut est constitué de 1 700 tonnes de métal et de béton et aura coûté près de 20 millions d'euros. Terminé en 2015, le viaduc n'a toujours pas été mis en circulation, mais sa date de mise en service se rapproche. Axe majeur si il en est un, la RN27 permettra de relier la cité aux quatre ports à Rouen, mais aussi au réseau routier du Pas-de-Calais. Une opportunité à saisir et à développer pour les entreprises dieppoises et arquaises. Député de la circonscription,

Sébastien Jumel en a fait l'une de ses priorités et a porté haut le projet, pour que le viaduc ne soit plus seulement « une piste d'atterrissage pour les goélands ».

**« Trois trains par jour de 552 mètres de long »**

Depuis le printemps l'activité a repris sur le plateau de Gruchet. Un an après la fin des giratoires, le dernier tronçon de la voie express est enfin en cours de réalisation. Une soixantaine de personnes travaillent sur le chantier, « nous devons enlever le plus possible de matériaux avant l'automne » nous soumet un responsable de la DIR (Direction interdépartementale des routes), « nous sommes sur de la marne, avec des pluies abondantes le chantier devient impraticable ».

Une noria d'engins et de tombereaux creusent, grattent et décaissent ce qui sera bientôt la nouvelle voie de communication. Au total, 700 000 m<sup>3</sup> de limon à déplacer ! Sur le chantier, 200 000 m<sup>3</sup> sont stockés sur plusieurs plateformes. Un stock qui permettra de fluidifier le trafic lors de la période hivernale.

Traité à la chaux, la terre est ensuite transportée sur un quai de chargement à Rouxmesnil-Bouteilles. Ensuite, tous les jours, trois trains de 552 m de long acheminent la terre vers Port-Jérôme ou Rouen. Matériaux qui seront utilisés notamment pour la construction d'un éco-quartier. « Pour limiter l'impact sur l'environnement et le réseau routier, le choix s'est porté sur le ferroviaire » souligne le technicien.

Un chantier sans difficulté particulière pour ces spécialistes des grands travaux. Seules deux marnières ont nécessité une intervention. Bien qu'en aparté on parle d'un délai de dix-huit mois, aucune date de livraison n'est avancée, le facteur météo jouant un rôle trop important sur le terrassement et la pose de l'enrobé.



Trois trains de 552 m de long acheminent la terre vers Port-Jérôme ou Rouen. Matériaux qui seront utilisés notamment pour la construction d'un éco-quartier.

## Avenue Verte, les derniers coups de pédales

Une bonne nouvelle pour les amateurs de déplacement doux et de promenades en famille : le dernier tronçon de l'Avenue verte reliant Arques à Dieppe est enfin démarré. Le Département a confié ce chantier à Eurovia et six mois de travaux, sauf aléas météo, vont être nécessaires pour mettre en place les 5,6 km de ce tracé qui longe la voie ferrée, toujours en activité. À terme, elle permettra aux usagers d'arriver à l'entrée de Dieppe, avenue Vauban.

Une réflexion de la Ville de Dieppe est d'ailleurs en cours pour réaliser un circuit

pouvant prolonger cette voie jusqu'au Front de mer. Vélos, patinettes, rollers, tout ce qui roule et n'utilise pas de moteurs, joggeurs et promeneurs pourront ainsi relier en toute sécurité la ville aux quatre ports à Forges-les-Eaux à partir de mars 2019.

Avec la forêt proche, notre patrimoine, la Base de la Varenne et nos étangs, c'est pour notre commune un atout non négligeable de développement et de retombées grâce à ce tourisme « vert » et familial. En moyenne, 37000 cyclistes fréquenteraient l'Avenue verte chaque année en Seine-Maritime.



### Paris-Londres, via Arques

Le 1<sup>er</sup> tronçon de l'Avenue verte a été inauguré en 2003, il reliait alors Serqueux à Saint-Aubin-le-Cauf sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. Depuis, le parcours a été prolongé jusqu'à Forges-les-Eaux, offrant ainsi une balade champêtre et sécurisée de 45km à travers nos campagnes. Une redécouverte totale de nos paysages, tout en douceur.

Depuis 2012, si le cœur (et les mollets !) vous en dit, vous pouvez relier Londres à Paris avec le choix de deux parcours balisés. En optant par la Normandie, il faudra parcourir 406km pour relier les deux capitales. Le label « Accueil vélo » offre une garantie de services auprès des cyclistes à moins de 5km de l'Avenue verte. Hébergeurs, loueurs, réparateurs de vélos sont aux soins des adeptes de la « petite reine ».

Renseignements, itinéraire : [avenuevertelondonparis.com](http://avenuevertelondonparis.com)



# NOTRE SERVICE SANTÉ EN ARYTHMIE ?

Sujets brûlants et d'actualité, la désertification médicale et l'accès aux soins se posent sur tout le territoire. Notre commune n'échappe pas à ces problèmes et cherche des solutions pour conserver un service santé de qualité pour les arquais. La constitution d'une association de professionnels et la mise à disposition de locaux sur le site Regma en sont les premières pierres.

**D**ésert médical. Le terme ne cesse de tourner en boucle sur les médias, 5,7 millions de français vivraient dans ces secteurs sans accès aux soins. Si le monde rural demeure le plus impacté par le manque de praticiens, la question se pose de plus en plus dans les villes. La mobilité est également un souci, notamment pour les personnes âgées. Il devient difficile de se trouver et de conserver un médecin de famille, et de même pour un spécialiste qui a souvent une liste d'attente aussi longue que les contre-indications d'un médicament.

## « Les médecins ont changé, la vie familiale n'est plus une option »

De l'aveu de professionnels installés depuis de nombreuses années, « la médecine et les médecins ont changé, c'est fini de faire de longues heures au cabinet. Aujourd'hui les jeunes diplômés ne veulent plus mettre leur vie privée de côté et on ne peut les blâmer. Il faut deux nouveaux médecins pour remplacer le départ d'un collègue de l'ancienne génération qui ne comptait pas ses heures ». Pour autant, le nombre de généralistes évolue peu et la moyenne d'âge dépasse les 50 ans. A chaque départ en retraite c'est toute une patientèle qui doit se répartir sur les médecins traitants, à condition qu'ils aient encore de la place. Les Docteur Blin et Craignou ont ainsi assuré la continuité lors de l'arrêt du docteur Brétéché,

mais la question risque de se poser rapidement « à plus forte raison souligne Laurence Craignou, que nous avons en charge des patients des Grandes-Ventes ou de Dieppe, nous ne pourrions absorber tout le monde. Je suis très inquiète pour l'avenir proche, il y a vraiment urgence ».

## « Se regrouper, pour maintenir une offre de santé de qualité »

L'âge de nos praticiens avançant, il est nécessaire d'attirer de nouveaux médecins dans notre commune, mais la situation est similaire dans la majorité de communes voisines. À grands renforts d'avantages fiscaux, de créations de maisons médicales ou d'aides à l'installation, chacun tente d'enrayer cette pénurie de blouses blanches. Un effet parfois pervers qui n'attire pas forcément de jeunes recrues mais qui délocalise le médecin voisin. C'est déshabiller Pierre pour habiller Paul. Si il n'y a pas de solutions miracles, les avis convergent pour le regroupement des activités sur le même lieu, « mais cela doit être porté par les professionnels, la mairie vient en soutien » commente Guy Sénécal. Après la création par les médecins, infirmiers et pharmacien de l'association des professionnels de la santé d'Arques (APSA), la mairie a réhabilité pour 22 584,49€ des locaux sur le site Regma.

## « Le site Regma, première pierre d'un pôle santé et social »

Depuis cet été, les Docteurs Mabillet et Craignou peuvent recevoir leur client à leur nouveau cabinet. « Un premier pas » pour les médecins qui pensent déjà à demain, « si nous n'avions pas eu la volonté de rester nous serions parties dès le mois de mai, nous avons des propositions. On aime notre patientèle et nous nous sommes battues pour rester sur Arques » précise Patricia Mabillet. « Il y a un fort potentiel, il manque peu de choses pour en faire un beau projet. Nous sommes sur une position stratégique, à 15 minutes du Centre Hospitalier ou de la clinique Mégival. Mais pour attirer de jeunes médecins il faut rendre le projet encore plus attractif et pouvoir répondre à une demande rapidement. Si nous voulons vraiment aller vers une Maison médicale, les locaux de Regma ne peuvent être que temporaire ».

Pour Marie-José Heurtel et Emmanuel Letellier l'urgence est également de rejoindre le site Regma « d'abord pour un confort d'accueil plus important, ça devient vital ! On a adhéré tout de suite au projet et avoir une proximité avec les médecins permettra d'avoir des échanges réactifs sur les patients. » Pour les infirmiers aussi l'avenir passera par une Maison médicale, « mais il faut d'abord une coordination des médecins pour travailler sur un tel projet. En tant qu'infirmiers nous sommes assez nom-

breux à Arques, mais en terme de médecins, il faut raisonner à moins de cinq ans. Il y a des possibilités d'aménager des créneaux horaires pour un nouveau médecin à temps partiel, mais pour un temps plein, il se posera le problème du local ».

Médecins, infirmiers, permanence de la PMI, CCAS, le site Regma a trouvé une nouvelle vocation, avec l'humain en axe central. « C'est aussi un acte de soutien du conseil » témoigne Maryline Fournier qui voit dans ces installations une avancée pour l'accès aux soins de demain, « et nous devons continuer ensemble une réflexion pour que l'avenir de la santé se prolonge et que nous gardions une qualité de praticiens et de services. »



# NUMÉRUS CLAUSUS

## Un dispositif en fin de vie

En France, depuis 1972, la formation des étudiants est basée sur le *numerus clausus*. Rien à voir avec le serment d'Hippocrate, mais un dispositif qui permet de limiter le nombre d'étudiants pouvant accéder en 2ème année de médecine et de ne pas dépasser la capacité des établissements d'enseignement. Dans la pratique, c'est près d'un étudiant sur sept qui n'est pas admis en seconde année.

En réglementant ainsi le nombre de diplômés, le *numerus clausus* permet de réguler le nombre de professionnels en activité et de leur garantir une quantité de travail suffisante. Limiter le nombre de praticiens, et donc de prescripteurs, devait également permettre de réduire les dépenses de la sécurité sociale.

Mais le *numerus clausus* à un revers à son stéthoscope. Aucune obligation pour le nouveau diplômé de s'installer dans tel secteur géographique en fonction d'un manque médical, d'un contexte social ou démographique. Résultat, les zones péri-urbaines des grandes villes ou le milieu rural sont souvent « oubliés » et délaissés. Il en va ainsi pour les généralistes mais aussi pour les spécialistes. Avant sa mise en place, près de 14 000 médecins étaient formés chaque année, aujourd'hui ils ne sont plus que 8 000.

Le gouvernement vient d'annoncer la volonté d'en terminer avec le *numerus clausus* en 2020 pour rompre à la pénurie de médecins qui sévit sur le territoire. Pourtant, selon la Drees il y aurait 226 000 médecins en activité en 2018, soit 10 000 de plus qu'en 2012. Le nombre de praticiens ne serait donc pas le seul problème. Mais alors quel système pour remplacer le *numerus clausus* et pérenniser l'accès aux soins médicaux ? Des incitations à s'implanter dans des zones désertées seront-elles mises en place, le nombre de médecins par département sera-t-il encadré, la formation en 1ère année allégée... A l'heure du bouclage du JDA aucune piste n'était encore avancée, mais pour de plus en plus d'habitants, avoir et conserver un médecin de famille devient une urgence.



Depuis cet été le Docteur Mabillet et le Docteur Craignou ont transféré leur cabinet médical sur le site Regma. Le local, dans l'ancien bâtiment de direction, a été réhabilité par la commune et mis à la disposition de l'Association des professionnels de la santé d'Arques (APSA). Avec les CCAS déjà présent dans les murs, la PMI et bientôt l'intégration d'un cabinet d'infirmiers, une partie du site industriel se transforme au fur et à mesure en pôle social et de santé.



## INTERVIEW

de Maryline Fournier,  
Première Adjointe au Maire,  
chargée des Affaires sociales

**JDA : Le sujet est de plus en plus d'actualité au niveau national, Arques est-il également menacé par la désertification médicale ?**

**Maryline Fournier :** Non, pas encore mais il faut anticiper sur l'avenir. D'un côté nous avons eu le départ du Docteur Brétéché qui n'a pas été remplacé et le docteur Pavageau qui ne peut plus prendre de nouveaux patients. De l'autre côté nous menons une politique de développement de la commune en misant sur l'éducation et la construction de nouveaux logements. Nous ne pouvons pas augmenter la population et avoir un service de santé en moins. Ce que je souhaite c'est que ma commune se développe et que les habitants s'y sentent bien.

**La mairie a pris en charge les travaux de réhabilitation d'un local sur le site Regma en cabinet médical, était-ce son rôle ?**

**MF :** Un nombre important de communes recherche des solutions pour ne pas voir partir et pour attirer de nouveaux médecins, il faut

rester vigilant pour Arques. Nos premières réflexions se sont faites en 2016 où nous avons rencontré nos généralistes ainsi que l'Union régionale des médecins libéraux (URML). En agenciant ce local c'est un investissement important sur le budget communal mais nous avons décidé de suivre nos médecins pour le bien des habitants. Les locaux qui accueillent les Docteurs Mabillet et Craignou sont loués à l'association des professionnels de la santé d'Arques.

**JDA : Le site Regma, future Maison médicale ?**

**MF :** L'objectif était de réfléchir à un concept de Maison de santé, avec des généralistes, des infirmiers et pourquoi pas avoir des permanences avec des sages-femmes libérales, des nutritionnistes ou des spécialistes. Pour que ça fonctionne il faut que ce soit des professionnels de la santé qui s'accaparent d'un tel projet. Regma ce n'est pas une fin en soi, c'est un premier pas, une première pierre. L'idéale serait évidemment de réaliser

une construction neuve, adaptée pour tous les professionnels concernés.

**JDA : De nouveaux médecins vont-ils s'implanter à Arques ?**

**MF :** À l'heure actuelle je n'ai pas d'information sur des arrivées éventuelles, mais le but est de s'y préparer. Arques a beaucoup d'atouts pour plaire à de jeunes médecins. Nous avons un superbe cadre de vie et la proximité de Dieppe n'est pas un handicap, bien au contraire.



« Notre objectif est de recruter une dizaine de jeunes par an »

## Le 18 a fait sa rentrée

Sept nouvelles recrues, 35 élèves dans les rangs... L'école des JSP de la vallée d'Arques est un « véritable vivier » pour tous les centres de secours de la région.

Pour l'école des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) la trêve estivale est aussi terminée. Une trêve amplement méritée pour ces jeunes ados très engagés ! Le programme se déroulant sur quatre années de formation est intense, que ce soit dans l'apprentissage des actes de secours ou de la pratique sportive, « et nous gardons un œil vigilant sur le parcours scolaire, il n'est pas question de mettre l'école de côté » soutient le Caporal-chef Pascal Ancelot, formateur des JSP.

« Depuis 1994, 234 jeunes ont été formés à Arques »

Avec l'arrivée de jeunes recrues venues du centre de Dieppe et de Saint-Nicolas-d'Aliermont, le centre de formation des apprentis soldats du feu a été rebaptisé « École

de la vallée d'Arques ». Une école citoyenne et du respect avant tout et dont son formateur ne cache pas sa fierté « depuis la création en 1994 nous avons formé 234 jeunes dont les trois-quarts sont devenus volontaires ou professionnels. Cette année six ont été reçus au Brevet et ont déjà leur place de réservée dans des centres de la région ». Une réussite valorisante également lors des championnats sportifs, à l'image d'Eve Robert qui s'est illustrée au Championnat de France JSP avec une 3<sup>e</sup> place.

« Notre objectif est de recruter une dizaine de jeunes par an »

« C'est un vrai vivier pour tous les centres de la région » témoigne le Caporal-chef, « quand ils auront terminé leur cycle de 4 ans de formation et après obtention du Brevet, tous seront recrutés ». Pour certains la vocation les a poussés encore plus loin en rejoignant les rangs des professionnels ou des pompiers militaires de Paris et de Marseille.

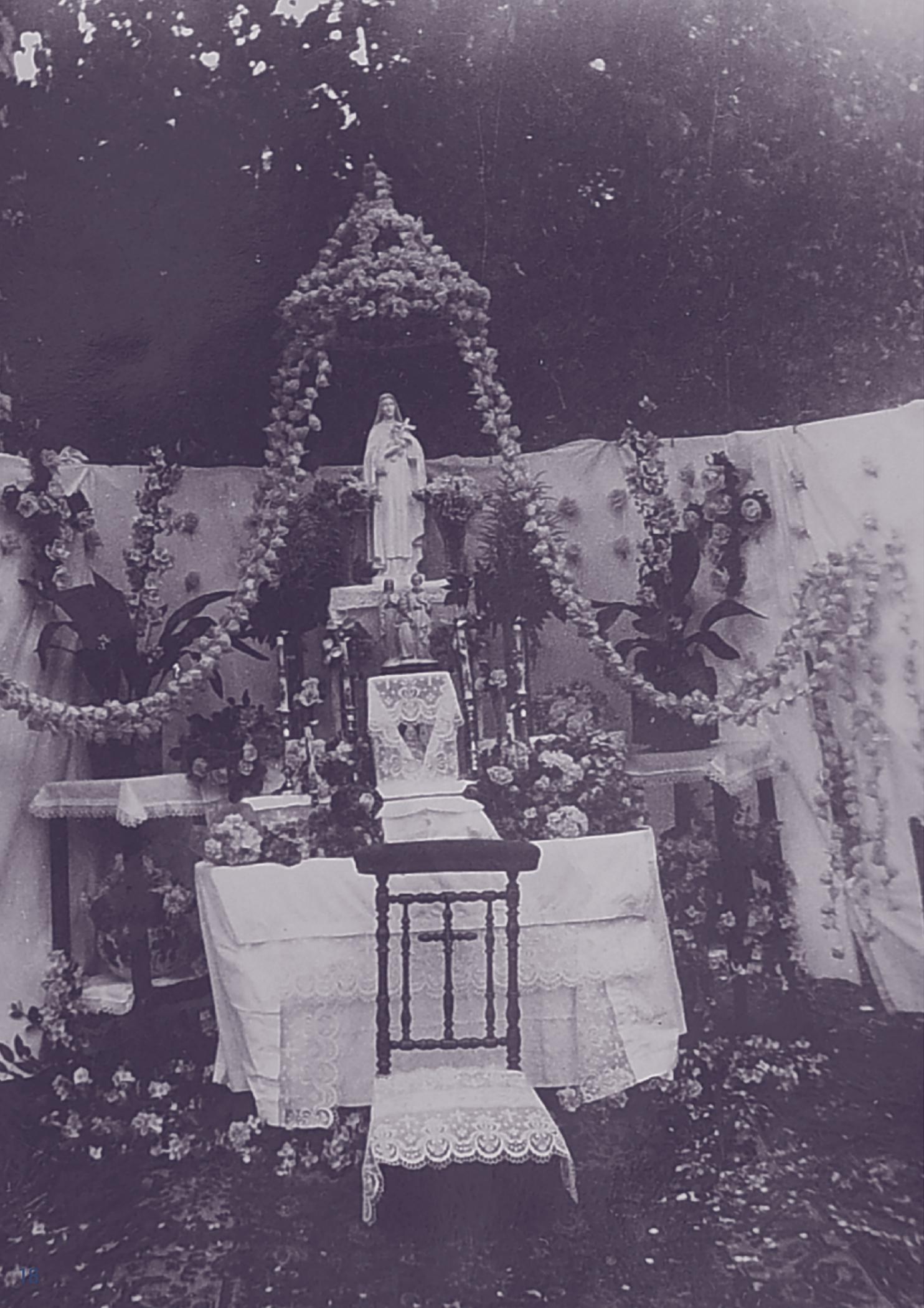
Avec 35 JSP, les effectifs sont à la hausse à l'École de la vallée d'Arques. Un engouement qui ne cache pas la nécessité d'une solide motivation.

Elle démarre dès l'âge de 12-13 ans, l'obtention du Brevet devant se faire avant la majorité de l'élève. Une vingtaine étaient inscrits pour la journée de recrutement, onze se sont présentés et sept ont intégré les rangs.

Lors de l'Assemblée générale, le lieutenant Pascal Monchy a insisté sur la nécessité « de maintenir l'accès à cette école à tout le monde par une cotisation faible et en fournissant les équipements aux élèves ». En mettant à disposition un nouveau local (au-dessus de la poste) et en octroyant une subvention annuelle à l'école, la commune d'Arques confirme son soutien aux JSP, de même que la collectivité de SNA. Des aides privées venues de Toshiba ou du CNPE de Penly participent aussi au bon fonctionnement de ce centre de formation. Les JSP, école citoyenne et école de solidarité.

# 234 jeunes

dont les trois-quarts sont devenus volontaires ou professionnels.



## La miraculée d'Archelles,

Dans une chaumière entre Martin-Eglise et Archelles, une vieille dame se souvenait de ces jours lorsque Mademoiselle de Rasset, la propriétaire du château d'Archelles à deux pas de la chaumière, fut poursuivie comme membre d'une famille aristocrate et comme recéleuse de prêtres cachés.

Cette demoiselle s'enfuit, pour sauver sa vie et se réfugia dans cette maison ; où la vieille dame, alors enfant, vit pendant la nuit  
« la noble fugitive grimper comme un "cat" derrière les futailles ».

### Mais remontons un peu le temps.

Angélique-Suzanne-Marie de Rasset naquit à Archelles le 2 avril 1747. C'était le premier enfant de Joseph-Alexandre de Rasset, chevalier seigneur d'Archelles et d'autres lieux, et de Jeanne-Françoise-Angélique Charles de la Blandinière.

Toute sa jeunesse, elle fut chétive et langoureuse. A l'âge de quinze ans, elle commença à garder le lit, et ce, jusqu'à cette année 1770. Ses parents avaient peu d'espoir de la conserver. Une espèce d'hydropisie était venue se joindre à ses souffrances habituelles et paraissait devoir la conduire rapidement au tombeau. On avait épuisé toutes les ressources de la médecine et aussi prié pour elle.



Nous sommes en ces beaux jours de juin, précisément le jeudi 14, fête du Saint Sacrement. Durant cette fête, un cortège solennel passe dans les rues pavées de draperies et de guirlandes, marchant sur un tapis de pétales de roses jetées par des enfants.

Dans la cour du manoir d'Archelles on a monté un reposoir, sorte d'autel couvert de fleurs où le cortège s'arrête afin que le prêtre porte l'eucharistie.

Mademoiselle de Rasset attendait ce moment pour demander à Dieu qui avait guéri tant de malades qu'il la guérisse à son tour. Au même instant, elle sent tout son sang en mouvement. Elle se relève et se met sur son fauteuil sans le moindre sentiment de douleur.

La procession finie, la domestique remonte et voyant sa maîtresse debout pousse un cri d'effroi. Mademoiselle la rassure aussitôt : « Marie, je suis guérie ! ». Puis elle demande à manger, ce qu'elle n'avait point fait depuis quinze jours. Le lendemain, après un bon sommeil, elle se rendit à la messe.

Cette guérison miraculeuse fit beaucoup de bruit dans le pays. L'autorité diocésaine en fut instruite. Le cardinal de la Rochefoucauld ordonna une enquête sur cette affaire. Lui-même vint sur les lieux constater un fait aussi extraordinaire. On lui remit tous les mémoires, certificats et procès-verbaux qui attestaient cette guérison merveilleuse. Le Saint Pontife ne se prononça pas sur la nature du miracle mais accorda à la pieuse châtelaine des privilèges particuliers : par un mandement du 21 mai 1771, il concède à perpétuité la permission d'avoir chaque année autour du manoir un magnifique reposoir où l'on ferait un sermon pour rappeler ce prodige. Mademoiselle de Rasset s'y trouvait toujours habillée de blanc, une couronne de roses blanches sur la tête et portant à la main un important cierge. Cette cérémonie attirait une foule immense.

Mais advint la révolution de 1789, suivie du concordat de 1801 entre le gouvernement français et l'autorité papale provoquant un véritable schisme, une « petite église » dissidente « plus catholique que le pape » : l'église Clémentine. L'église universelle effaça du calendrier des fêtes l'hommage du plus beau jour de la vie de Mlle de Rasset qui, par reconnaissance à l'ancienne église devint une « clémentine ». Jamais elle ne voulut entrer dans l'église d'Arques et ce jusqu'à sa mort, le 9 avril 1825. Elle demeurait alors dans cette petite chaumière proche du manoir après avoir été chassée de chez elle à la révolution.

Le curé d'Arques, M. Lucet, voulu néanmoins lui donner une sépulture chrétienne. Elle fut déposée près de l'autel de Sainte Wilgeforte où ses ossements reposent depuis plus de deux siècles.



## Barbecue, farniente et bronzette à la plage... C'est fini !

L'été a sonné sa fin de partie et c'est l'heure de rechausser baskets et crampons, de sortir les raquettes et d'endosser le kimono. Quel que soit son objectif, loisir, santé ou compétition, septembre rime avec reprise sportive, à Arques, le choix ne manque pas.

Les abdos ont la forme avec l'ESA !

### COURSE DE CÔTE



#### Course de côte Bertrand Lassalle, encore et encore

33<sup>e</sup> édition de la Course de côte organisée par Arques Auto Sport, avec une cinquantaine de participants et un public venu en nombre sous le soleil. Favori indéboulonnable de ce circuit rapide, Bertrand Lassalle remporte une nouvelle fois la compétition, non sans quelques sueurs froides. Dans la 2<sup>ème</sup> montée, la Dallara F307 fait une sortie de route et le pilote ne peut être classé. Pour les concurrents c'est une aubaine inespérée, notamment pour le pilote arquais Alban Lapôtre qui termine une manche en 46 s 553. Jouant son va-tout dans la 4<sup>ème</sup> course, Bertrand Lassalle expose le chronomètre et descend sous la barre des 45s et remporte pour la 8<sup>ème</sup> fois la Course de côte d'Arques.



#### Moins de 16 ans, pensez au Pass jeunes 76

La pratique d'une activité sportive ne doit plus être conditionnée au montant d'une adhésion ou d'un abonnement, mais à une envie et à une découverte. Enrichissement personnel, développement corporel, assurance de soi et respect des autres, les bienfaits du sport sont légion dès les premières années d'apprentissage. Le droit de changer d'activité en fonction de ses aptitudes est également important. Mais souvent, cela à un coût prohibitif en tenue ou nouvelle licence. Pour les jeunes nés entre le 16 septembre 2002 et 31 décembre 2012, le Département offre une aide substantielle aux enfants inscrits dans une structure affiliée à une fédération agréée par le Ministère en charge des sports, soit 50 % du montant de l'inscription annuelle (licence + adhésion + cours), ne pouvant excéder 60€. Pour accéder à ce droit il faut être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 2018 ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Les demandes doivent être formulées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 30 mars 2019.  
Renseignements au 02 35 52 64 28  
ou [passjeunes76@seinemaritime.fr](mailto:passjeunes76@seinemaritime.fr)

### TENNIS DE TABLE



### L'ESA monte au filet

Les championnats redémarrent aussi pour nos pongistes locaux qui affichent cette année quatre équipes en compétition (deux en D1, une en D2 et une en D4). « Nous pouvions en monter une cinquième, mais tous les matchs se disputant le vendredi nous n'aurions pas eu assez de place dans notre salle pour accueillir les rencontres » confie Jean-Claude Bara, président de la section. Rencontre incontournable à l'Ascension depuis 43 ans, le Tournoi Rappin est LE rendez-vous du club. Sportif infatigable, Christian Vassard prend part à cette compétition amicale depuis 1973 ! Avec 45 licenciés, le club continue son chemin sans faire de faux rebond et accepte les nouveaux adhérents en cours d'année. Labélisé « Sport et handicap », des cours et des rencontres sont organisés tous les mardis soir pour les personnes souffrant de handicaps.

Entraînements adultes : le mardi et le mercredi à partir de 17h30

### FOOTBALL



### Retrouvez un second souffle

Chez les fans du ballon rond, la saison promet d'être animée ! Après plusieurs départs chez les séniors, l'arrivée de nouveaux joueurs et le changement de dirigeants, seul l'avenir pourra dire si ce mercato sur le Pré Saint-Etienne aura été bénéfique. Unique certitude, ses répercussions ne se feront pas sur une seule saison. Pour le nouveau bureau, pas de secret, « avec autant de départs ce sera une saison difficile, même si nous sommes sur la continuité de l'ancien président ». Mais l'envie de réussir et de provoquer un nouveau souffle aux équipes seniors comme chez les plus jeunes, sont au cœur des dirigeants. Autre souci pour le club, les frais d'engagement et d'arbitrage sont de plus en plus importants, « le montant des licences correspond à ce qui est versé au District et à la Ligue » s'inquiète un responsable. La quête aux sponsors est lancée mais pas seulement, « nous allons organiser des lotos, foire à tout, toumoi de pétanque et de foot en salle pour faire rentrer de la trésorerie ». Nouveau bureau de l'ESA Football : Président : Michel Giffard, Co-président : Dominique Mognan, Vice-président : Serge Magnan, Trésorier : Thierry Beauvisage, Secrétaire : Antony Henry

Infos et renseignements : FB / [Etoilesportivearquaisefootball](mailto:Etoilesportivearquaisefootball)

Amis sportifs, cette rubrique est la vôtre !  
Tenez-nous informés de vos manifestations et de la vie de vos clubs.  
JDA : 06 81 74 90 72

### KARATÉ



### Dans la voie traditionnelle

Il serait réducteur de présenter le karaté comme uniquement un sport de combat. Cet art martial japonais qui mixe pieds et poings véhicule bien plus de valeurs que le seul affrontement entre deux duellistes. Le karaté permet également de mieux se connaître, de se dépasser, d'être plus rigoureux dans sa vie quotidienne et de prendre assurance de soi. À Arques, sa pratique est essentiellement de loisirs, même si les plus jeunes pratiquants apprécient d'aller s'affronter sur les tatamis des interclubs voisins. Côté adultes, l'expérience de nombreuses ceintures noires permet aux débutants de progresser rapidement, que leur recherche soit portée vers le combat ou le kata.

Entraînements tous les lundis et jeudis, à partir de 18h30



HANDBALL



Un bon départ

Les féminines sont toujours à l'honneur au hand et l'ENF76 marque d'entrée son ambition lors du match d'ouverture du championnat. La rencontre qui se déroulait à domicile au gymnase de la Varenne a vu la victoire des rouges 27 à 23 face à Yvetôt. De bon augure pour la suite de la saison en Pré-nationale.

Mais pour arriver en Pré-nat, mieux vaut démarrer le plus tôt possible et

l'ESA encadre les futur(es) champion(nes) dès l'âge de 6 ans. Pour les plus jeunes les entraînements se déroulent sur Arques, pour les U15 et U17 en alternance à Saint-Nicolas.

En senior masculin, l'équipe du dimanche matin frappe toujours aussi fort dans les scores et les résultats, « du loisirs, mais du haut niveau ! » commente Corinne Sadaune.

**Né(e) de 2010 à 2012 :** catégories mini hand (mixte) entraînement le vendredi de 17h30 à 18h45 avec Caroline Poisson et Coralie Havard, plateaux organisés généralement le dimanche.

**Né(e) en 2008 et 2009 :** catégorie -11 (féminin avec possibilité de quelques masculins) entraînement le mercredi de 17h30 à 19h15 avec Patricia et Alain Poyer, match officiel le samedi après-midi.

**Née en 2006 et 2007 :** catégorie -13 (féminin) entraînement le mercredi de 17h30 à 19h15 avec Patricia et Alain Poyer, match officiel le samedi après-midi.

**Née en 2004 et 2005 :** catégorie -15 (féminin) entraînement le mercredi de 16h00 à 17h30 avec Christian Fitte-Duval, match officiel le samedi après-midi.

**Contacts et renseignements : 06 15 61 12 06**

BASKET



Le pôle se développe

En sport, les efforts et les investissements ne sont pas toujours récompensés ! L'ESA en a fait les frais la saison dernière et est descendue en Pré-région. Une décision de la Fédération qui a modifié ses championnats, sept clubs sur quatorze ont ainsi reculé d'une division. Le moral n'est pas pour autant atteint chez les dirigeants et la Coopération de territoire de club (CTC) avec Rouxmesnil-Bouteilles fonctionne bien. Une entente qui réunit près de 300 adhérents et offre de nouvelles perspectives pour toutes les équipes, enfants comme seniors.

Un élan qui coïncide avec l'arrivée de Franck Arthur au poste d'entraîneur. Après Les Hauts-de-Rouen, un passage chez les féminines de Dieppe, le nouveau coach ne cache pas ses ambitions, « avec toutes les équipes que j'ai entraîné je suis allé en Pré-nat, c'est mon challenge pour Arques ! »

**Horaires d'entraînements et infos sur FB : esa-basket jeunes**



Éclairages public



Sur les 500 points d'éclairage public installés sur Arques-la-Bataille, 15% sont diagnostiqués déficients subissant les contraintes d'un réseau vieillissant. Pour autant, le conseil maintient sa volonté de garder l'éclairage urbain allumé toute la nuit et dans les quartiers. Nouveau prestataire pour notre commune, la Société Avenel va intervenir sur les points les plus urgents, aux Côtes du château, au Val de Varenne et à la Cité CTA. Les commandes ont été engagées et les travaux en attente de livraison des matériaux pourraient démarrer dès le début de l'automne. 50 000 € du budget 2018 seront consacrés à une remise en état des « points noirs à prioriser », suivi d'une autre enveloppe de 50 000 € mais sur le budget 2019. Au fur et à mesure, les éclairages seront équipés de lampes à Led, moins énergivores.

Naissances

2018

- 2 juin : FOURNIER FOLLIOT Sofyan, Stanislas, Martial
- 10 juillet : CHARLES Louison, Isabelle, Elodie
- 21 août : COLLON Flavie, Nathalie, Fabienne
- 8 septembre : HÉRICHARD Opale, Sonia, Véronique

Mariage

- 16 juin : Gaëtan Guillermet et Natacha RATS
- 30 Juin : Abderrahim BOUGHANJA et Sabrina SLAMANI
- 7 juillet : Djemil YAGLI et Alisson BAILLARGEAUX
- 2 août : Thomas NEVEU et Mathilde DAKIN
- 11 août : Thomas HARDY et Betty ROUSSEL
- 11 août : Jérôme BURÉ et Sylvie DUMONT

Décès

- 22 mai : CAPARELLI Marie née MUCHA
- 24 mai : VIAUD Élise née CLÉMENT
- 16 juin : VIAUD Marcel
- 15 juillet : CALIMACHE Pierre
- 5 août : BREUNVAL Thérèse née MATHON
- 7 août : MANUELLE Jean
- 13 août : BOUST Marie-Françoise née BLONDEL
- 13 août : PETIT Lucette née OSSANT
- 14 août : DEFANCE Jean-Pierre
- 4 septembre : MARIETTE André
- 10 septembre : BELY Jeanne née HAGNÉRE
- 10 septembre : LEROY-JAY Anne née MORTEMARD DE BOISSE
- 12 septembre : VOISIN Pascal
- 14 septembre : LARVOR Marie-José née WIDEMANN

Dates à retenir

SAMEDI 27 OCTOBRE



CONCERT DE DSN SAGLIO ET LES VIEILLES PIES, 20 heures au restaurant scolaire

SAMEDI 24 NOVEMBRE



CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE à 20h30 à l'EGT avec la musique d'Arques et l'Élan Ancourtais

LUNDI 12 NOVEMBRE



CONCERT AU PRESBYTÈRE À 20h, l'Académie Bach vous propose un concert avec Pierre Gallon au clavecin, au programme : Joseph Haydn

DIMANCHE 25 NOVEMBRE



CÉRÉMONIES DE LA SAINTE CÉCILE

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL organisé par l'amicale du personnel au restaurant scolaire

DIMANCHE 11 NOVEMBRE



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

CÉRÉMONIES DE LA SAINTE BARBE



1<sup>er</sup> septembre, « se rappeler à quel point notre liberté nous la devons à tous ceux qui se sont sacrifiés. Se souvenir, pour que l'histoire ne bégaye pas ». Pour la libération d'Arques, Maryline Fournier et Sébastien Jumel ont attiré l'attention sur la nécessité de combattre le fascisme et le nazisme, « Droit de vote des femmes, services publics fondamentaux sont issus de l'après-guerre. Il faut une république solidaire ! »

Départ donné par les maires de Dieppe et Arques-la-Bataille, en présence de Sébastien Jumel député, aux 150 participants pour le 20<sup>e</sup> cross des képis !



Comme chaque année, les représentants d'Afrique du Sud et de la Grande Bretagne sont venus rendre hommage aux hommes qui gisent au cimetière du Commonwealth. Un moment fort d'émotions auquel se sont joints les enfants de l'école élémentaire.

Franc succès du Festival de musique ancienne en Normandie qui a rassemblé plus de 3 450 spectateurs sur ses différentes représentations. C'est au cœur du quartier du Val de Varenne que l'Académie Bach a inauguré cette XX<sup>e</sup> édition.



Organisé par la mairie et l'Amepa, le traditionnel concours des balcons, maisons fleuries et potagers a attiré de nombreuses mains vertes ! 32 participants, répartis dans les trois catégories, ont été récompensés pour leur implication à l'embellissement de notre commune. Ils sont repartis les bras chargés... de fleurs.